



AR Prefecture

005-200052801-20201007-2020015BUREAU-DE  
Reçu le 12/10/2020  
Publié le 12/10/2020

Par suite d'une convocation en date du 29 septembre 2020, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés en la mairie de Vallouise-Pelvoux le 7 octobre 2020 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

Étaient présents, absents, excusés, ou représentés

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix</b>			
Arnaud MURGIA	<i>Excusé – Suppléante désignée Marine MICHEL</i>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Claudine CHRETIEN	<b>Présente</b>	Vincent FAUBERT	<i>Absent</i>
Émilie DESMOULINS	<b>Présente</b>	Gabriel LEON	<i>Présent</i>
Pierre LEROY	<b>Présent</b>	Emeric SALLE	<b>Présent</b>
Jean-Marie REY	<i>Excusé – Suppléant désigné Emeric SALLE</i>	Marine MICHEL	<b>Présente</b>
<b>Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix</b>			
Dominique MOULIN	<b>Présent</b>	Guillaume DEJY	<b>Présent</b>
Michel MOURONT	<b>Présent</b>	Michel MOUTTE	<i>Absent</i>
Mathieu ANTOINE	<i>Excusé – Suppléant désigné Guillaume DEJY</i>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Hervé WADIER	<i>Excusé</i>	Valérie GARCIN EYMEOD	<i>Absente</i>
<b>Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix</b>			
Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Absent</i>	Marie BAILLARD	<i>Absente</i>
Alice PRUD'HOMME	<b>Présente</b>	Patrick VIGNE	<i>Absent</i>

Étaient également présents, Monsieur Jean CONREAUX, maire de la commune de Vallouise-Pelvoux, Madame Daphné KHALIFA, Directrice du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras et Madame Emmanuelle RAVAUX, secrétaire du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras. Ainsi que, jusqu'à l'arrivée de Monsieur Jean CONREAUX, Monsieur Christian CANTON 1<sup>er</sup> adjoint de la commune de Vallouise-Pelvoux et Madame Marie-Pierre HAMMES 2<sup>ème</sup> adjointe de la commune de Vallouise-Pelvoux.

----

17h00, la séance est ouverte.

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint et Madame la 2<sup>ème</sup> adjointe de la commune de Vallouise-Pelvoux souhaitent la bienvenue au PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Le Président procède à l'appel des membres du conseil syndical.

Monsieur le Président prend acte du quorum, remercie les membres présents et excuse les membres qui n'ont pu être présents.

----

**Validation du procès-verbal de la séance du 5 août 2020.**

Le Président, Monsieur Pierre LEROY, demande à l'assemblée si il y a des remarques sur le procès-verbal de la séance du 5 août 2020 qui leur a été adressé et dont chacun a pris connaissance.



**PETR AR Prefecture**

005-200052801-20201007-2020015BUREAU-DE

Reçu le 12/10/2020

Publié le 12/10/2020

Il informe l'assemblée que Monsieur Mathieu ANTOINE a fait la demande par mail une correction sur une phrase qu'il a dite : (...) la sérénité est retrouvée par " espère que la sérénité sera retrouvée"

La demande est bien prise en compte et la modification sera effectuée.

Aucune autre remarque n'étant faite, le Président met au vote.

Le conseil syndical, après délibération, à l'unanimité approuve le procès-verbal du conseil syndical du 5 août 2020.

Le Président présente le relevé de décision du bureau du 2 septembre 2020.

----

Monsieur Jean CONREAUX, maire de la commune de Vallouise-Pelvoux se joint au conseil syndical, présente la commune à l'assemblée et remercie le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras de tenir son conseil syndical dans la commune de Vallouise-Pelvoux. Monsieur CANTON et Madame HAMMES quittent la salle.

## Administration générale

### Délibération n°2020.015 : Élection des membres du bureau.

Le Président informe les membres que la communauté de communes du Pays des Ecrins a élu de nouveaux membres et que madame PRUDHOMME est à présent titulaire

**Après avoir délibéré**, le conseil syndical, à l'unanimité, décide d'approuver la composition du bureau syndical du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras comme suit :

Président(e) : Monsieur Pierre LEROY ;

1<sup>er</sup> Vice-Président représentant la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, Monsieur Michel MOURONT ;

2<sup>ème</sup> Vice-Président représentant la Communauté de communes du Pays des Écrins, Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS ;

3<sup>ème</sup> Vice-Président représentant la Communauté de communes du Briançonnais, Monsieur Jean-Marie REY ;

Membre représentant la Communauté de communes du Briançonnais, Monsieur Arnaud MURGIA ;

Membre représentant la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, Monsieur Dominique MOULIN ;

Membre représentant la Communauté de communes du Pays des Écrins, Madame Alice PRUD'HOMME.

**POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

### Délibération n°2020.016 : Mise à jour des statuts du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras.

A la lecture du projet de statuts, il est demandé de modifier la dernière phrase de l'article 10 comme suit : les membres du bureau peuvent être rémunérés (...)

**Après avoir délibéré**, le conseil syndical, à l'unanimité, décide de valider la mise à jour des statuts ;

Décide de notifier aux 3 EPCI les statuts mis à jour, afin qu'ils soient votés en leurs instances décisionnelles dans un délai réglementaire de 3 mois ;





**PREFECTURE**

005-200052801-20201007-2020015BUREAU-DE

Reçu le 12/10/2020

Publié le 12/10/2020

~~Décide du après vote de cette mise à jour par le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras et les 3 EPCI, que les statuts soient adressés en préfecture pour qu'un nouvel arrêté soit pris ;~~

Autorise le Président du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras à signer ces statuts mis à jour et de prendre toutes les mesures et dispositions nécessaires à l'application de cette délibération.

**POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

**Délibération n°2020.017 :** Représentation du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras au sein du GAL Pays du Grand Briançonnais ; du Conseil de Développement ; du Parc Naturel Régional du Queyras et du SICTIAM.

**Après avoir délibéré,** le conseil syndical, à l'unanimité, décide de désigner les élus suivants :

GAL Pays du grand briançonnais (LEADER) : Titulaire : Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS / Supplément : Monsieur Pierre LEROY

Conseil de développement : Titulaire : Madame Alice PRUD'HOMME / Supplément : Monsieur Pierre LEROY

Parc Naturel Régional du Queyras : Titulaire : Monsieur Pierre LEROY / Supplément : Madame Émilie DESMOULINS

SICTIAM : Titulaire : Monsieur Michel MOURONT / Supplément : Monsieur Dominique MOULIN

**POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

## Projets & Programmes

**Délibération n°2020.018 :** Reversement des subventions TEPCV 2 liées à l'action 8 VAE portée par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras au nom des communes de Monétier-les-Bains, Saint-Chaffrey et Mont-Dauphin.

**Après avoir délibéré,** le conseil syndical, à l'unanimité, décide que le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras reverse aux collectivités mentionnées les subventions suivantes :

- Monétier-les-Bains : 2 000 euros
- Saint-Chaffrey : 2 000 euros
- Mont-Dauphin : 2 000 euros

Autorise le Président à effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la bonne exécution de cette décision et signer tous actes en lien avec cette décision.

**POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

**Délibération n°2020.019 :** Appel à projet Écologie Industrielle et Territoriale 2020-2021 du Conseil Régional PACA et de l'ADEME.

**Après avoir délibéré,** le conseil syndical, à l'unanimité, décide que le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras se positionne favorablement au volet 1 de l'appel à projet « Écologie Industrielle et Territoriale » ;



**PETR AR Prefecture**

005-200052801-20201007-2020015BUREAU-DE

Reçu le 12/10/2020

Publié le 12/10/2020

~~Décide que le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras~~ **Décide que le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras** élabore une réponse à cet appel à projet et dépose une note de candidature avant le 1er février 2021, date de clôture de l'appel,

Décide qu'en cas de sélection soit déposé un dossier de demande de subvention afin de réaliser le diagnostic et la préfiguration de la démarche sur l'année 2021 par le biais d'un stagiaire et cela en lien avec les services des EPCI et les programmes déjà en cours sur le territoire ;

Autorise le président à signer tous actes, documents en lien avec cette action.

**POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

## POINTS DIVERS

Le Président rappelle que les instances auront lieu tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois en alternance bureau et conseil syndical. Décalage prévu en cas de vacances scolaires.

Le prochain bureau aura lieu le mercredi 4 novembre 17h en la mairie de Villard St Pancrace

En accord avec les membres du conseil syndical du 2 décembre 2020 se tiendra à 16 heures en la mairie de l'Argentière la Bessée afin que la Conférence des maires qui suit puisse commencer à 17 heures comme prévu.

Le Président précise que le débat d'orientation budgétaire aura lieu lors de ce conseil syndical, et indique à l'assemblée qu'il est important d'être présent à la conférence des maires. Il ajoute qu'il souhaite inviter un économiste pour faire une intervention lors de la conférence afin d'avoir un plus grand impact sur le monde de l'entreprise.

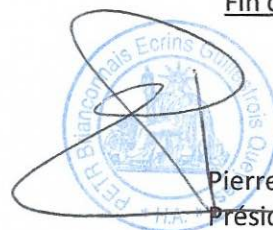
Madame Alice PRUD'HOMME fait part de son inquiétude concernant les projets à déposer dans le cadre du plan de relance car les délais qui lui ont été annoncés sont très courts. Le Président dit qu'effectivement cela est souvent le cas ; il faut être réactif et avoir des dossiers prêts.

Le Président indique que la Directrice a contacté les maires du territoire depuis les 15 derniers jours afin de faire le point sur leur projet. Tous les projets doivent être remontés même ceux qui ne sont pas forcément éligibles à ce jour, car il y a toujours des nouveaux financements qui peuvent émerger. C'est en connaissant les projets des collectivités que le PETR peut les aiguiller au mieux vers de potentiel financement.

Monsieur Jean CONREAUX indique que les membres du PETR sont invités à l'inauguration du parking de la maison du Parc, par Monsieur Joël GIRAUD, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité et de Bérangère ABBA Secrétaire d'état auprès de la ministre de la transition écologique, chargé de la biodiversité, le 26 octobre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et remercie l'assemblée de leur présence.

**Fin du conseil 18H15**



**Pierre LEROY**  
Président du PETR



**AR Prefecture**

005-200052801-20201007-2020015BUREAU-DE  
 Reçu le 12/10/2020  
 Publié le 12/10/2020

**PETR**  
 POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

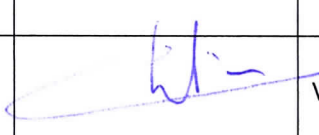
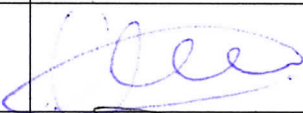

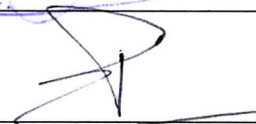
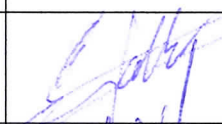
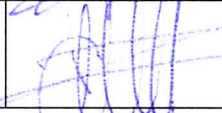

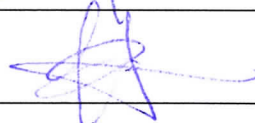
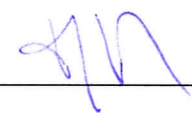
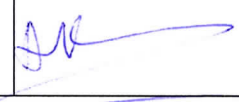
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
 ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU  
 BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS  
 ET DU QUEYRAS**

**Conseil syndical n°27 du : 7 octobre 2020**

**OBJET : FEUILLE D'EMARGEMENT**

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix</b>			
Arnaud MURGIA		Éric PEYTHIEU	
Claudine CHRETIEN		Vincent FAUBERT	
Émilie DESMOULINS		Gabriel LEON	
Pierre LEROY		Emeric SALLE	
Jean-Marie REY		Marine MICHEL	
<b>Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix</b>			
Dominique MOULIN		Guillaume DEJY	
Michel MOURONT		Michel MOUTTE	
Mathieu ANTOINE		Maxime BERARD	
Hervé WADIER		Valérie GARCIN EYMEOUD	
<b>Communauté de communes du Pays des Ecrins – 2 voix</b>			
Cyrille DRUJON D'ASTROS		Marie BAILLARD	
Alice PRUD'HOMME		Patrick VIGNE	

\*\*\*